

SNFOSICMI

PROPOSITION D'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNELS DES SIC DE CATÉGORIE C

Suite à la décision de l'administration sur l'extinction du corps des C dans les SIC et de sa fusion avec un corps administratif dans un délais de 3 ans :

Le SNFOSICMI, demande que cette mesure soit construite avec des moyens importants, car justifiés, et des orientations valorisantes pour les personnels.

Nous affirmons que les agents désirant conserver un métier technique dans les SIC doivent obtenir toute possibilité et facilité d'accès au grade de la catégorie B SIC .

Voici la liste non exhaustive de nos propositions :

Revalorisation et repyramidage des corps afin de s'adapter à l'évolution des missions et en améliorant l'avancement et les promotions.

Mise en place d'un taux de promotion avantageux pour l'avancement au choix en catégorie B

Création d'un examen professionnel accessible exclusivement aux agents SIC pour l'accès à la catégorie B SIC.

Mise en place d'un plan de formation ambitieux et budgétisé pour la réussite à l'examen professionnel ou aux concours.

Possibilité d'un accompagnement personnalisé.

Écriture d'une directive ou circulaire afin de donner toute légitimité et priorité aux agents pour se former et se préparer aux examens et concours.

Formation pour la préparation aux nouveaux métiers.

Revalorisation du régime indemnitaire, avec prise en compte des contraintes spécifiques (astreintes, vacations de nuit etc).

Création de postes accompagnés d'une NBI.

Développement de la valorisation des compétences.

Augmentation des effectifs pour permettre la préparation des examens et concours et l'accès à de nouvelles carrières.